

ON S'ABONNE. A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

# JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et M. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS: ANNONCES: 25 centimes la ligne; RÉCLAMES: 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement lui est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT. Départ des Correspondances. SERVICE DES POSTES. Arrivée des Correspondances. Table with columns for dates, festivals, routes, and postal services.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1865, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

## Cahors, le 9 Septembre 1865.

### BULLETIN

Un décret inséré au Moniteur, rendu à la suite d'un rapport de M. le Ministre de l'intérieur, annule une délibération du conseil général de Seine-et-Marne qui avait outre-passé ses attributions. L'entrevue de l'Empereur et de la reine Isabelle aura lieu le 9 septembre, à Saint-Sébastien. Des fêtes s'organisent à Biarritz, en l'honneur de S. M. espagnole, qui viendra visiter dans cette résidence l'Empereur et l'Impératrice.

On parle beaucoup de l'augmentation de l'armée pontificale. Elle se composerait, paraît-il, désormais, de 12,000 hommes.

M. le comte Enlenberg, officier de l'armée du roi de Prusse, a tué dernièrement, dans les rues de Berlin, un cuisinier français nommé Ott.

M. de Roon trouve étrange que la presse prussienne et étrangère demandent que l'on fasse le procès de l'assassin. « Cette demande, dit-il, eût, tout au plus, été à sa place s'il se fût agi de criminels roturiers qui n'ont pas l'honneur d'être membres de l'armée du roi. »

Il serait plaisant que MM. les officiers du roi de Prusse pussent essayer impunément le tranchant de leurs sabres sur des Français.

Le Courrier du Bas-Rhin annonce qu'une pétition va être adressée au sénat par les habitants du Bas-Rhin, pour demander l'intervention du gouvernement français dans le but d'obtenir le châtiement de l'assassin de leur compatriote.

D'après une correspondance de Catane, un tremblement de terre très-violent se serait fait sentir dernièrement à Trecastagni. Les habitants de la bourgade s'étant enfuis, aucun malheur ne serait à déplorer. La même correspondance parle d'une nouvelle éruption de l'Etna, dans les mêmes localités où a eu lieu celle de 1852.

Les avis du cap de Bonne-Espérance, en date du 28 juillet, constatent que la guerre entre les Bassutos et l'Etat libre hollandais continue avec

une grande vigueur. Les résultats sont, jusqu'à présent, très-favorables à l'Etat libre, dont les troupes ont pris deux places très-fortes appartenant aux Bassutos. Le pays des Molitsani, qui avait pour chef un Bassutos, a été également occupé et proclamé territoire de l'Etat libre. On dit que des atrocités ont été commises sur des sujets anglais par les Bassutos, lors de l'attaque de ces derniers contre les Boers sur la frontière de Natal.

D'après une correspondance de Washington, le président Johnston étendrait l'amnistie jusqu'aux chefs militaires et aux agents politiques du Sud. Quant à M. Jefferson Davis, il serait renvoyé devant un tribunal civil. Pourquoi ne pas entrer plus franchement dans la voie réparatrice et conciliatrice.

Le bruit court que le gouvernement des Etats-Unis a l'intention de reconnaître le nouvel empire du Mexique.

Une lettre particulière du Saïgon, du 12 juillet, annonce que le roi de Siam vient de signer un traité par lequel il reconnaît les droits de la France sur le Cambodge.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

On écrit de Vienne à la Børsenhalle de Hambourg :

Le comte de Mosbourg, le chargé d'affaires qui remplace par intérim ici l'ambassadeur de France, ayant eu, il y a deux jours, un entretien avec le comte de Mensdorff, on en a conclu que le cabinet des Tuileries avait fait dire au cabinet autrichien qu'il trouvait étrange l'arrangement pris à l'égard du Lauenbourg. Nous apprenons de source très-compétente, que ce n'est là qu'une conjecture dénuée de tout fondement. Jusqu'ici la France n'a fait faire ici, aucune ouverture relative à la convention de Gastein; mais peut-être en fera-t-elle une en répondant à la dépêche autrichienne qui a notifié à Paris la conclusion de la convention.

plaire, elles changent bien vite de langage. — Alors attendons qu'il paraisse, ce futur maître de ma destinée, dit Clotilde avec enjouement. Rien ne me l'annonce encore. »

M. Erneville ne répondit que par un soupir. Sa fille se suspendit à son bras, et ils descendirent à la salle à manger. Le dîner commençait. La première personne qui frappa les regards de Clotilde à son entrée dans la salle, fut le duc d'Armentière, assis à un bout de la table à côté de M<sup>lle</sup> de Clamenge, vis-à-vis de la place qu'elle-même allait occuper à l'autre bout, entre son père et M. Maugin. Ce dernier s'occupait d'elle d'une façon significative qui attira bientôt l'attention générale. Elle accueillit d'abord ses prévenances avec un superbe dédain. Mais, ayant vu le duc absorber par sa conversation avec sa voisine, elle changea tout à coup de ton et de manières, s'anima et se prêta de la meilleure grâce au babillage d'Alexis.

Maugin, triomphant, se berçait déjà des plus beaux rêves; M. Erneville s'étonnait. Raymond d'Armentière regardait souvent Clotilde, et ces regards exprimaient, tantôt une franche admiration, tantôt une surprise mêlée de tristesse, ou bien encore une vive curiosité. Le soir réunit, comme d'habitude, l'élite de la société au grand salon de l'établissement. C'était jour de bal. A la lumière et avec des fleurs dans les cheveux, Clotilde était plus belle encore que le matin. Ses grands yeux bruns rayonnaient; ses bandeaux artistement ondulés, écartés du front et rejetés en arrière, découvraient un visage d'une admirable pu-

## Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.) Portugal. Lisbonne, 6 septembre. Un démenti officiel est donné au bruit répandu que l'exposition de Porto était ajournée. L'état sanitaire est excellent.

Turquie. Constantinople, 6 septembre. Un immense incendie a éclaté hier à Stamboul. 2,500 maisons, mosquées et autres bâtiments publics sont déjà devenus la proie des flammes. L'incendie continue.

Constantinople, 6 septembre. Les commissaires médicaux annoncent officiellement que le choléra a presque complètement disparu. Dans la journée du 6, il n'y a eu que neuf morts. La conversion de la dette intérieure avancée. 3,500,000 livres ont déjà été converties.

Prusse. Berlin, 6 septembre. Le roi et M. de Bismark doivent arriver ici demain matin. La Correspondance provinciale dit que le président du conseil partira pour Biarritz, quand il aura terminé ses affaires, pour y rester plusieurs semaines. Une procédure est commencée au tribunal de l'arrondissement de Perleberg, près de la frontière du Holstein, contre M. May, sujet prussien, sous le chef de manœuvres odieuses et criminelles contre les intérêts prussiens.

Holstein. Kiel, 7 septembre. On lit dans la Gazette de Kiel : Les Etats du Holstein se sont réunis dans une maison particulière à la suite de l'arrêté gouvernemental qui leur fermait les portes de la salle de l'Université. Trente-un députés du clergé des villes et des campagnes étaient présents. Les membres de la noblesse n'ont pas paru. Il a été résolu d'adresser à la Diète germanique une pétition reproduisant l'ancienne protestation basée sur le maintien du droit fédéral, contre tout morcellement des Duchés. La pétition demande aussi la convocation des Etats, et constate les bonnes dispositions qui les animent à l'égard des demandes nationales.

Danemark. Copenhague, 6 septembre. Environ cinquante mille personnes ont pris part,

hier, à la fête à Klampenborg. On s'est rendu en cortège solennel au monument Schleswigeois dans le jardin zoologique. 4,000 personnes assistaient au banquet où MM. Klausen, Gruntzig, Orla, Lehmann et Larsen ont prononcé des discours. Une partie des schleswigeois partira demain pour Schleswig. Le roi est parti aujourd'hui pour l'île de Fionie, afin d'assister à l'inauguration du chemin de fer de Middelfart à Nyberg.

Angleterre. Londres, 7 septembre. Le Morning-Post dit que l'entrevue de la reine avec le roi de Prusse est de pure étiquette et qu'aucune entente n'est possible entre l'Angleterre et le Cabinet de Berlin. Le Times attaque la politique prussienne.

Italie. Florence, 7 septembre. La Gazette officielle publie un décret royal qui dissout le Parlement italien. Les élections auront lieu le 22 octobre. Le nouveau Parlement est convoqué pour le 15 novembre.

Espagne. Madrid, 6 septembre. La clôture des Chambres n'aura pas lieu avant le retour de la reine à Madrid.

## Revue des Journaux

Le Journal des Débats, après avoir fait observer que les poursuites judiciaires dirigées contre les députés de l'opposition dans la seconde Chambre prussienne font, en ce moment, diversion à Berlin, à l'agitation causée par la convention de Gastein, émet les considérations suivantes, sous la signature de M. David :

Les votes législatifs et les opinions énoncées à la tribune sont des actes de souveraineté soustraits à toute responsabilité légale. Cette indépendance parlementaire peut avoir des inconvénients; mais aucun ne serait plus grave que d'altérer en quelque manière que ce soit la liberté de la discussion et d'ouvrir la voie à des appréciations partiales, à des jugements souvent peu désintéressés. Quel tribunal supérieur à la Chambre elle-même marquera la limite où l'orateur doit s'arrêter, la mesure qu'il doit conserver dans son langage ?

de danser avec moi ? »

C'était le duc d'Armentière. Clotilde tressaillit; sa rougeur devint plus vive; elle fit un mouvement comme pour se lever; puis une réflexion l'arrêta, et elle répondit avec froideur :

« Je vous remercie, M. le duc; j'ai résolu de me reposer pendant ce quadrille. D'ailleurs, nous n'arriverions plus à temps. Tous les couples sont placés. — Est-ce un reproche ? Je me présente bien tard, il est vrai; mais vous m'excuserez, mademoiselle, quand vous saurez que, ne dansant jamais, je ne comptais pas... »

— Vous ne dansez jamais ! Vous me faisiez donc un sacrifice, par compassion de mon isolement ! En vérité, M. le duc, il est écrié que vous serez partout ma Providence ! — Je n'ai pas cette prétention, mademoiselle, répondit assez sèchement Raymond, froissé du ton étrange de ces paroles. Permettez-moi donc de me retirer.

— Mais, M. le duc, si nous ne dansons pas, nous pouvons causer, » interrompit gaiement Clotilde, qui sentait qu'elle avait été trop loin et ne savait comment lui donner satisfaction sans se compromettre. La grave figure de Raymond s'éclaira tout à coup. Il prit place à côté de Clotilde avec un empressement manifeste, et la conversation s'engagea. Une polka succédait au quadrille. Alexis Maugin vint pour prendre Clotilde. Elle joua la surprise. « Je regrette, monsieur, dit-elle, qu'il y ait un malentendu entre nous. Je vous avais inscrit pour la contredanse, et j'ai accordé cette polka à M. le duc d'Armentière.

## FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 9 septembre 1865.

## RAYMOND D'ARMENTIÈRE

PAR LA VICOMTESSE DE LERCHY

Suite du chapitre 4<sup>er</sup>.

Ma fille, dit M. Erneville effrayé, qu'as-tu donc ? L'appât d'un nom et d'un titre te ferait-il préférer, par hasard, quelqu'un de ces nobles ruinés qui vont cherchant une héritière pour redorer leur blason ? — Rassurez-vous, mon père, répliqua-t-elle fièrement. Je n'épouserai qu'un homme que j'aimerai, et je n'aimerai jamais sans être sûre d'abord d'être aimée pour moi-même... En attendant, ne parlons plus mariage. Je suis trop bien auprès de vous pour avoir hâte de vous quitter. — Refrain de toutes les jeunes filles tant qu'elles ont le cœur libre. Viennent l'homme prédestiné à leur

La reproduction est interdite.

Le journal *La France* indique la ligne de conduite à suivre par le gouvernement italien, lors des prochaines élections où il va se trouver en face non seulement du parti révolutionnaire, mais encore du parti religieux, résolu à sortir de son abstention.

Entre ces deux éléments extrêmes, écrit M. Polin, il faut au gouvernement italien beaucoup de modération, beaucoup de prudence et beaucoup de fermeté à la fois. Or, tout cela peut se réaliser par une politique franche et nette qui, vis-à-vis de Rome et vis-à-vis de Venise, à l'intérieur et à l'extérieur, ne donne prise à aucune équivoque, dissipe tous les malentendus et réunisse tous les éléments conservateurs, en consolidant l'œuvre unitaire par une attitude nettement pacifique au dehors et loyalement conciliante au dedans.

La *Patrie* estime qu'il faudra encore quelque temps avant que le commerce européen puisse se risquer à engager de vastes opérations avec les États-Unis.

Ce moment n'arrivera, ajoute M. Gullaud, que le jour où les Américains, coupant le mal dans sa racine, changeront leur organisation financière; car le mal ne réside pas dans le plus ou moins grand nombre de faillites déclarées tout-à-coup, mais dans les causes qui ont amené ces faillites.

On lit dans le *Monde*, sous la signature de M. de la Ballaye :

On s'efforce en vain d'enlever à la morale son caractère de fixité. Le but, sans doute, c'est de la rendre moins obligatoire. Si la morale est une science, elle n'est pas progressive. Est-ce que la géométrie est progressive? Euclide a-t-il vieilli? Les propositions qu'il a démontrées sont-elles moins vraies aujourd'hui qu'il y a deux mille ans? Les prescriptions de la morale, aussi bien que les vérités mathématiques, sont éternelles et nécessaires.

— On parle beaucoup, dit la même feuille, du prochain consistoire à Rome. D'après le bruit le plus généralement répandu, Pie IX doit prononcer dans ce consistoire une allocution; nous n'avons pas besoin de dire avec quelle impatience les paroles du chef de l'Eglise sont attendues et avec quelle attention elles seront recueillies dans les circonstances actuelles. On ajoute que Sa Sainteté adressera à cette occasion une encyclique à l'épiscopat pour lui annoncer le dix-huitième centenaire de St-Pierre et l'inviter à une cérémonie qui éclipsera en solennité et en importance celle de 1862.

Sous ce titre : *Diminution des dépenses et augmentation des produits agricoles*, M. L. Plee constate dans le *Sicile*, que l'emploi de l'engrais liquide tend à se vulgariser non seulement en France, mais dans les autres contrées de l'Europe. Partout on organise des exploitations. Il en existe en Espagne, en Italie, en Angleterre et jusqu'en Suède. Celle d'Espagne est aidée par le gouvernement lui-même, qui a mis des terres de la couronne à la disposition des essais.

Pour extrait : A. LAYTOS.

## Correspondance.

Paris, 8 septembre.

Par arrêté en date du 2 de ce mois, M. le président du Corps législatif a nommé chef de son cabinet M. A. Mérault, premier secrétaire d'ambassade en disponibilité.

— On lit dans l'*Europe* de Francfort :

— Mais M. le duc ne danse pas, me semble-t-il, répliqua Maugin en regardant Raymond avec une curiosité quelque peu impertinente.

— Je n'en revendique pas moins mes droits, dit Raymond, puisque mademoiselle trouve ma société supportable, malgré l'infériorité de mes jambes.

Alexis se retira en saluant Clotilde d'un air moqueur et en lançant au duc un coup d'œil méfiant, presque haineux.

## Chapitre II

Le lendemain dans la journée, les sons d'un piano touché par une main savante s'envolaient, par une fenêtre ouverte, de la chambre de Clotilde. A la croisée d'une autre chambre située en étage plus haut, Raymond d'Armentière écoutait avidement. C'est que M<sup>lle</sup> Ernevillle était une musicienne consommée, disons mieux, c'était une artiste. Pour le moment, elle improvisait, et dans ses brillants accords éclatait toute l'ardeur, toute la fougue de sa nature enthousiaste. Elle faisait parler à son instrument une langue pleine de brûlante poésie. C'étaient tour à tour les épanchements de l'amour et de l'algèbre, les accents du triomphe ou les cris percants de la douleur et du désespoir. Toujours dithyrambe, jamais élégie, ses inspirations n'avaient rien de plaintif, de mélancolique ni de rêveur. On eût deviné, à l'entendre, une de ces personnes qui ne savent point pleurer et qui, dans les grandes émo-

« On nous apprend que M. Edouard Simon, rédacteur du journal français le *Constitutionnel*, et prussien d'origine, va être nommé conseiller de la cour d'Autriche et directeur général de la presse à Vienne. M. Edouard Simon a été décoré au 15 août. »

— Une grande revue a été passée à Lyon, par le général Montauban. Abd-el-Kader y assistait.

— La 3<sup>e</sup> division d'infanterie du 3<sup>e</sup> corps d'armée sera dissoute à partir du 15 courant. Le 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs à pied, qui faisait partie du corps dissous, passe à la deuxième division.

— On assure que la ville de Paris va être divisée, en ce qui concerne le service des postes, en douze arrondissements de départ.

— L'ambassade japonaise, arrivée récemment à Marseille, et qui a déjà visité Toulon, est en ce moment à Lyon.

— Le 3<sup>e</sup> fils de l'Empereur de Russie, le Grand-duc Alexis, est dangereusement malade.

— On s'occupait beaucoup aujourd'hui à la Bourse, du désastreux incendie qui vient d'éclater à Constantinople. On parle de 3,000 maisons ou édifices détruits et d'un grand nombre de personnes tuées ou blessées. Il faut espérer que ces renseignements sont empreints d'exagération.

— Le denier de St. Pierre a produit, dans le mois d'août 13,000 écus, dont 1,000 à Rome et le reste à l'étranger.

— Le congrès catholique, qui s'est tenu l'an dernier à Malines, se réunira cette année à Trèves. Les séances commenceront demain 10 septembre.

Pour extrait : A. LAYTOS.

## LES FÊTES D'ESTAGEL.

Inauguration de la statue de François Arago.

Estagel, dont tout le monde parle aujourd'hui, est une jolie petite ville des Pyrénées-Orientales, un bourg si l'on veut, à quelque distance de Perpignan. Bien placé, entouré de sites pittoresques, il attirait les voyageurs curieux; maintenant il deviendra le but d'un pèlerinage universel. Estagel avait vu naître François Arago; Estagel possède actuellement un impérissable souvenir de cet événement : la statue en bronze de l'illustre savant. Deux dates mémorables vont prendre place dans les annales de la modeste cité : 26 février 1786, 31 août 1865.

Rarement on avait vu une aussi grande affluence de visiteurs. La contrée entière était en mouvement. Chacun était jaloux de saluer l'image de l'enfant du pays à la mémoire duquel on rendait un solennel hommage.

Des députations étaient venues de toutes parts. L'Académie des sciences y était représentée par quelques-uns de ses plus illustres membres; l'ancienne et la nouvelle Ecole Polytechnique par une foule d'hommes honorables; la Presse par ses organes les plus actifs et les plus autorisés. Les autorités du département s'étaient empressées de prendre place dans le cortège.

C'est en présence de cette imposante assemblée, d'une population attentive et vraiment émue, que le voile qui couvrait la statue a été enlevé. Les échos dalentour ont répété alors les applaudissements qui ont éclaté de toutes parts.

tions, ont des sanglots qui les suffoquent sans larmes qui les soulagent.

Sans être musicien, Raymond était fou de la musique. Celle de Clotilde l'enivrait; mais il l'écoutait moins avec les oreilles qu'avec le cœur. Sur ces notes il mettait des paroles, et elles exprimaient si bien ses propres sentiments et ses propres impressions, elles éveillaient en lui tant d'écho qu'il tressaillait comme à un appel adressé à son âme par une autre âme. Longtemps encore après que le piano eût cessé de retentir, il resta immobile, l'oreille tendue, le regard perdu dans le vide, écoutant chanter dans sa tête cette belle musique qui s'était tue, mais que, lui, il entendait toujours.

Au dîner, il fut, comme la veille, placé loin de Clotilde; comme la veille aussi, il la regarda souvent. Mais, dans ces regards, il y avait quelque chose de plus recueilli et de plus ému, comme si l'âme et le talent qui venaient de lui être révélés mettaient, à ses yeux, une auréole à cette beauté superbe. Était-ce une illusion, un effet involontaire des impressions puissantes qui vibraient encore en lui? Ou bien Clotilde gardait-elle un reflet de l'inspiration de tout à l'heure? Toujours est-il que Raymond lui trouva la physionomie plus expressive et plus intéressante.

Elle causait avec Alexis Maugin, ou plutôt c'était lui qui avait la parole, et elle prêtait l'oreille avec une attention inquiète et une émotion qui la faisait changer de couleur à chaque instant. Tout à coup elle tourna les yeux vers le duc; leurs regards se rencontrèrent; elle était fort pâle. Qu'avait-elle? Que s'était-il passé? Une querelle d'amour? Alexis

Les discours qui ont été prononcés à ce moment sont aujourd'hui lus par tout le monde. On comprendra facilement l'immense succès qu'ils ont obtenu.

Nous qui n'avons cessé de professer le plus respectueux dévouement pour l'homme éminent dont on rappelait la vie et les travaux; qui avons eu le bonheur de l'entendre pendant près de vingt ans à l'Académie des sciences; qui avons mission de recueillir ses paroles, nous étions particulièrement heureux de ces éloquents hommes inspirés par la reconnaissance ou l'admiration la mieux justifiée.

Tous les détails fournis sur la vie de François Arago, sur la bonté de son cœur, sur sa bienveillance pour la jeunesse studieuse, ont été accueillis avec une profonde émotion. Ils étaient partout répétés, commentés, avec un intérêt, une animation remarquables.

Le souvenir des fêtes d'Estagel, sera longtemps conservé. Le bronze qui s'élève aujourd'hui sur la place principale de la petite ville, attestera qu'en France le sentiment de la reconnaissance pour les hommes qui ont rendu de grands services à l'humanité est toujours vivace. Et quel homme était plus digne de cette reconnaissance que François Arago?

L'auteur de la statue de l'illustre savant, M. Olvia, a fait parvenir une réduction de son travail au palais de l'Institut. Lundi, sur le bureau de l'Académie des sciences, l'on pouvait voir une statuette représentant avec une grande exactitude le bronze d'Estagel. Le jeune statuaire avait accompagné cet envoi d'une lettre dans laquelle il priait l'Académie de vouloir bien accueillir ce souvenir comme un témoignage de sa respectueuse admiration, comme un hommage à la science et au pays.

CH. D'ARGÈ.

Nous trouvons dans le *Moniteur du soir* la lettre suivante, relative aux manifestations spirites des frères Davenport :

Paris, le 4 septembre 1865.

A Monsieur le Directeur du Moniteur Universel.

Monsieur,

Le *Moniteur du soir* a reproduit dans son numéro du 28 août dernier un article de la *Patrie*, qui rend compte de « certaines manifestations spirites » obtenues à Gennevilliers, près d'Asnières, par les frères Davenport, médiums américains. Je viens répondre aujourd'hui à l'appel du signataire de cet article, M. Flamel : « Il est temps, dit-il, que la lumière se fasse sur ces faits, pour les stigmatiser s'ils cachent quelque supercherie, ou pour, au contraire, s'ils sont vrais, permettre qu'on les répande et qu'on les étudie de près. »

Or, je n'avais pas attendu ce commentaire pour essayer de prémunir le public parisien contre toute espèce d'erreur touchant la croyance aux spirites américains dont il est question, et c'est dans ce but que depuis Pâques, sur mon théâtre, et sans le secours d'aucun esprit, j'ai reproduit pendant quatre mois consécutifs plusieurs des expériences soi-disant surnaturelles que les frères Davenport exécutent à cette heure à Gennevilliers, et j'avais bien soin de faire comprendre que je ne me servais que de moyens purement humains. Ceci se passait avant l'arrivée des frères Davenport en France, et aujourd'hui que les voici aux portes de Paris, je me trouve doublement engagé à continuer dans la même voie.

Je me suis, en conséquence, senti obligé d'aller à Gennevilliers observer par moi-même, afin de ne rendre compte que d'impressions personnelles, et je crois, au sortir de cette visite, remplir un devoir en venant combattre dans cette lettre les entraînements auxquels peuvent se laisser aller des imaginations trop vives. Je n'ai qu'un regret, c'est que ces messieurs m'ayant reconnu, aient jugé à propos de ne donner devant moi que la première partie de leurs

avait si bien les allures d'un prétendant! Mais, alors, pourquoi ce coup d'œil à l'adresse de M. d'Armentière? Bah!... c'était par hasard que les yeux de Clotilde s'étaient arrêtés un instant sur lui. « Et que m'importe, d'ailleurs? » se demandait-il.

Que m'importe! Et cependant ce souvenir le poursuivait encore, tenace et inflexible, à l'heure où il entra au grand salon de l'établissement thermal. Clotilde n'y était pas; il l'attendit longtemps en vain. Au moment où, en désespoir de cause, il allait se retirer, elle arriva avec son père, et, tandis que M. Ernevillle se mêlait à un groupe d'hommes, elle prit place dans un petit cercle de dames. La comtesse de Clamenge et sa fille en étaient, Raymond s'approcha d'elles. D'abord la conversation fut générale, mais M. d'Armentière n'y prit qu'une très-faible part; il observait M<sup>lle</sup> Ernevillle, qui déployait un entrain extraordinaire. Bientôt il devint lui-même l'objet des taquineries. On le plaisanta sur son silence et sur son air pensif. D'un ton mi-badin, mi-sérieux, il répondit :

« Hélas! mesdames, c'est un grand défaut dans une société française que cette gravité orientale. Au régime, on me reprochait comme ici mes habitudes taciturnes. Que voulez-vous? Je ne suis plus assez jeune et surtout je suis trop paresseux pour changer. »

— L'homme sage réfléchit beaucoup et parle peu, dit ironiquement M<sup>lle</sup> Diane de Clamenge, que Raymond avait négligé d'une façon impardonnable pendant le dîner.

— Et l'homme amoureux rêve, soupire et ne parle pas du tout, ajouta Alexis Maugin, survenant à l'im-

exercices. Je m'y attendais du reste; cela m'est toujours arrivé chaque fois que j'ai voulu assister à une séance de spiritisme. Ceci dit, je raconte ce que j'ai vu :

Samedi dernier, nous nous trouvâmes réunis au petit château de Gennevilliers, dans une grande salle, au nombre de six spectateurs. Les frères Davenport entrèrent en séance vers une heure, accompagnés de cinq personnes attachées à leur service. Au fond de la salle, nous avions eu tout le loisir d'examiner la fameuse armoire. Elle est haute d'environ 1 mètre 80 centimètres sur 2 mètres de large et 60 centimètres de profondeur. Sur le devant s'ouvrent trois portes pleines, sauf celle du milieu, qui possède une ouverture en forme de losange garnie d'une espèce de rideau fait avec un morceau de velours noir. Ces trois portes sont munies d'un verrou qui ne peut s'ouvrir que du dedans; celle de droite et celle de gauche ont leurs charnières équipées sur la cloison, tandis que celle du milieu a ses charnières fixées à l'un des deux montants, sur lesquels viennent battre les trois portes.

A l'intérieur de l'armoire, aux deux côtés et sur le fond, sont adaptées trois planchettes servant de bancs et percées de larges trous de distance en distance. Sur la banquette du fond reposent deux guitares, un violon, deux sonnettes, un tambour de basque et un tube en fort carton, de 35 centimètres environ de longueur, ouvert aux deux extrémités; à terre sept bouts de vieille corde, ayant chacun 1 mètre à peu près de long. Ces cordes sont en coton tressé et extrêmement flasque de façon à ne pouvoir soutenir un neu serré comme on ferait avec une corde de chanvre ordinaire. A un moment donné, on éteint toutes les bougies, à l'exception de quelques-unes qu'on recouvre d'un taffetas gommé de couleur jaunâtre qui ne projette qu'une lueur indécise et blafarde. Dans une explication fort habilement conçue, M. Duppy, le « manager, » ou régisseur des deux frères, nous prévient que « ces messieurs ne se laissent plus attacher par le public depuis qu'en Angleterre certaines personnes brutales leur ont froissés les poignets en les serrant trop fort. Du reste, nous ne devons rien perdre à cette substitution. »

Attention! la séance commence. Les deux frères entrent dans l'armoire, s'asseyent en face l'un de l'autre sur les deux banquettes latérales et les portes sont fermées en dedans sur eux. Sept à huit minutes se passent ainsi, temps matériellement nécessaire à l'opération. Les portes se rouvrent, et l'on aperçoit les deux médiums toujours assis dans la même position, mais garrottés sur leur banc. Comme tout le monde, j'ai été invité à les examiner, si toutefois on peut donner le nom d'examen à une investigation forcément très restreinte et très bornée sur une personne dont les poignets sont liés derrière le dos et collés à la cloison, de telle sorte que de ce côté il est impossible de rien voir. C'est à présent que vont commencer les manifestations des esprits, et c'est ici surtout que le concours d'un homme dévoué aux frères Davenport leur devient extrêmement précieux. M. Fay se charge de ce rôle épineux, et il s'en acquitte vraiment avec beaucoup d'intelligence, je dois lui rendre cette justice.

Il me pria de pousser moi-même le verrou intérieur de la porte de gauche (on ne ferme pas celle du milieu), puis il me prit par les épaules pour me faire pousser le verrou intérieur de droite, et en même temps il se pencha derrière moi, en s'appuyant fortement sur mon dos, de manière à m'empêcher de tourner la tête, mais pas assez subtilement pour que je n'eusse le temps d'apercevoir, en jetant un regard rapide de côté, le frère de gauche ayant déjà dégagé une de ses mains des liens, et lançant le rouleau de carton par dessus nos têtes dans la salle.

Pour le reste du public, il était impossible de voir agir la main : en effet, une fois les deux portes latérales fermées, les frères Davenport sont dérobés aux regards, et quant à la porte du milieu qui seule était ouverte, M. Fay et moi, nous en bouchions l'entrée.

On passe maintenant à un autre ordre d'exercices. Les portes sont de nouveau refermées sur les médiums; alors commence un bruit confus de sons discordants partant de tous les instruments que nous avons vus dans l'armoire. Tout à coup, j'entends très distinctement dire dans l'armoire : *Show your hand.* — Montre ta main — et aussitôt à l'ouverture du milieu apparaît d'abord une main humaine, puis on en aperçoit deux, trois et même quatre, mais jamais cinq.

A quelques instants de là, une seconde imprudence de l'un des frères vint m'éclairer encore davantage sur la nature peu immatérielle des auteurs de cette

proviste et s'asseyant en face de M. d'Armentière.

— L'allusion est-elle à mon adresse? demanda Raymond, qui le regarda fixement.

— Sans doute, M. le duc. N'est-ce pas pour vous marier que vous revenez en France?

Raymond pâlit, et ses lèvres se contractèrent sous ce même sourire dont l'amertume avait surpris Clotilde à leur première rencontre.

« De qui tenez-vous cela? » reprit-il froidement.

— De la rumeur publique. La veille de mon départ, j'ai oui dire à Paris que le duc d'Armentière allait épouser la fille du comte de Vignole.

Une sombre rougeur envahit le visage de Raymond.

« Je suis fort obligé, dit-il, la voix tremblante d'une sourde irritation, à ceux qui se préoccupent ainsi de moi et propagent, sans y être autorisés, sans même me connaître, des nouvelles qui me concernent. »

— Ma foi, répliqua Maugin avec insouciance affectée, je ne croyais pas commettre une indiscretion en répétant un *on dit*.

Sans répondre, Raymond le toisa d'un regard dédaigneux. Alexis lui en renvoya un où éclatait une joie maligne. Décidément, il existait une hostilité secrète entre ces deux hommes qui s'étaient vus la veille pour la première fois et qui avaient à peine échangé quelques paroles.

Une dame donna un autre tour à la conversation; on parla bals et concerts.

(La suite au prochain numéro.)

masique sauvage. Je surpris, entre deux charivaris, une nouvelle parole prononcée dans l'armoire : « You go on. — A toi, marche. » — Et le vacarme de reprendre de plus belle, jusqu'à ce que le violon se mit de la partie, en jouant son air anglais accoutumé : « Devil in house. — Le Diable au logis. » — Le bruit dès lors alla s'affaiblissant, enfin on n'entendit plus rien.

La porte du milieu s'ouvre toute seule. Les guitares et le tambour de basque, appuyés et amoncelés contre elle, tombent pêle-mêle sur le parquet de la salle. M. Fay ouvre les deux portes de chaque côté, les deux frères sont toujours attachés. Allons ! Il faut accumuler les obstacles. M. Fay verse dans les mains des médiums une cuillerée à café de farine, mais il eut bien soin de la verser au fond de la paume, de manière, tout en fermant les trois derniers doigts, à leur laisser le pousse et l'index libres, puis je remarquai que pour le frère de gauche, il mit, très adroitement j'en conviens, les deux cuillerées dans la même main.

A cet endroit, un des spectateurs demanda, comme ces messieurs le faisaient jusqu'ici, à être enfermé dans l'armoire entre eux deux ; on le remit à plus tard, et l'incident n'eut pas de suite. Les portes sont refermées ; aussitôt une main vient se montrer à l'ouverture, en se retournant complaisamment sous toutes les faces, comme pour nous dire : « Vous voyez bien que je n'ai pas de farine. » Au bout d'un temps très suffisant, les portes s'ouvrent, les frères sont complètement détachés de leurs liens. A leurs pieds gisent les cordes. Je les recompte ; cette fois il s'en trouve huit bouts au lieu de sept, comme en commençant. Nos médiums étaient triomphalement leurs quatre mains aux regards de tous ; la farine y est bien toujours. A mon tour j'insiste pour qu'on m'admette dans l'armoire entre les deux frères. Il refusèrent net, et nous congédièrent aussitôt en alléguant pour prétexte qu'ils se sentaient trop fatigués pour donner la deuxième partie de leurs exercices. Nous dûmes nous contenter de la première.

D'après ce qu'on vient de lire, et en se reportant à la description minutieuse que j'ai faite de l'armoire, on comprendra de quelle importance est pour les frères Davenport l'exiguité de leur meuble. Tout y est très artistement combiné. Grâce à cette exiguité, ils trouvent aisément tout ce qui leur est nécessaire à la portée de leurs mains et de leurs pieds. Tout le secret est dans la manière de s'attacher et de se détacher les mains qui, par une habile disposition des liens, une fois dégagées rendent aux pieds leur liberté d'action. Ce truc de cordes n'a rien de bien extraordinaire.

En Amérique et en Angleterre, on le voit pratiquer dans les rues par les faiseurs de tours les plus vulgaires, et il n'y a pas longtemps, tout Paris a pu le voir exécuter par Tolmaque à l'Hippodrome.

Je dois reconnaître toutefois que les frères Davenport ont acquis dans cet exercice une dextérité des plus grandes, à laquelle je suis le premier à applaudir. Aussi suis-je étonné qu'avec un tel talent de prestidigitation ils aient cru nécessaire de faire appel à l'attrait que l'annonce du surnaturel exerce toujours sur la foule.

C'est donc cette prétention au surnaturel qu'il faut combattre, et je viens porter un défi aux médiums américains. Je les somme de répéter leurs exercices dans une représentation publique qui sera donnée au bénéfice de l'hospice de Charenton, par exemple, soit à Paris, soit ailleurs ; je mets même dans ce but

ma salle à leur disposition, et je m'engage à payer tous les frais ordinaires et extraordinaires de la séance. Je pose à cela trois conditions : je les attacherai moi-même avec une corde à moi ; je me ferai attacher à ma manière avec eux dans l'armoire, leur propre armoire que je leur laisse ; nous verrons bien alors si l'on me coiffe d'un tambour de basque, et puis enfin, les cinq personnes qui les servent d'habitude ne seront pas admises à leur prêter leur concours. J'y pourvoirai moi-même. Si les frères Davenport sont bien avisés, ils accepteront mon défi.

En terminant, je ne saurais mieux faire que de répéter avec M. Flamel : « Il est temps que la lumière se fasse. »

Veuillez agréer, monsieur le directeur, avec tous mes remerciements pour la place que vous accordez bénévolement à ma lettre, mes salutations les plus empressées.

ROBIN.

### Chronique locale.

LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice ont daigné faire adresser à M. le préfet du Lot un lot consistant en une coupe et six tasses à thé en porcelaine de Sevres, destiné à la loterie organisée par la Compagnie des filles de Jésus à Cahors.

M. le préfet du Lot a fait adresser des éloges aux sieurs Courtiol (Géraud), Mironlet (Jean), Dissac (Louis), et aux cousins germain Penchenat (Jean), de St-Projet, à raison du courage et du dévouement dont ils ont fait preuve à l'occasion de l'incendie qui a détruit dans la nuit du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août, 2 granges du village de Coleille.

En outre, une gratification a été accordée à chacun des sieurs Mironlet et cousins Penchenat, pour le danger qu'ils ont couru pour préserver d'une destruction certaine, les bâtiments voisins des deux granges incendiées.

M. le préfet du Lot a accordé une gratification au sieur Rigal (Louis), de Vers, pour avoir sauvé le 22 juin dernier, un enfant qui se noyait dans le ruisseau de Vers.

Le sieur Lacoste (Antoine), maçon et pompier à Cahors, a sauvé ces jours derniers, un enfant de 9 ans qui se noyait dans l'écluse de Coty.

Hier matin, à 11 h., le nommé Ségond (Dominique), conduisait sa charrette attelée d'un mulet, sur le chemin de la fontaine des Chartroux. Effrayé par le passage d'une couleuvre qui traversait la route, le mulet se précipita dans le Lot entraînant la charrette avec lui.

Un violent incendie s'est déclaré ce matin à Tréspoux. Deux maisons ont été la proie des flammes. Les détails nous manquent sur ce sinistre.

La communication télégraphique est établie entre Gourdon et Salviac.

L'Orphéon de Cahors part ce soir pour le concours de Toulouse.

La foire de Capdenac du 4 septembre a donné lieu à peu d'affaires. Les marchands étrangers, comme toujours, étaient en nombre. Sur 700 bœufs de travail, 300 se sont livrés au prix moyen de 250 fr. ; sur 150 vaches, 80 se sont vendues à 175 fr. la tête. Une légère hausse s'est produite sur la vente des porcs et des brebis. Les chevaux et les mulets se sont peu vendus.

Par décision du ministre de la marine et des colonies, en date du 4 septembre 1865, MM. Sol et Plazen de Cahors, élèves de 1<sup>re</sup> division de l'école Navale impériale, ont été nommés aspirants de 2<sup>e</sup> classe pour prendre rang à dater du 1<sup>er</sup> août.

Mercredi soir, vers 6 h. 1/2, un violent orage a éclaté sur la ville de Cahors. La grêle tombait grosse comme des noisettes ; elle a fait, en certains endroits, d'assez forts ravages.

On nous écrit de Salviac :

Je viens demander une place dans votre estimable journal pour un événement malheureux arrivé le 5 septembre à Salviac. La pluie tombait à torrents depuis quelques heures, lorsque les cris *Au secours !* se font entendre dans la localité. La population se transporte au lieu d'où vient l'alarme. Spectacle affreux ! A la place de la maison Izac, on ne voit plus qu'un tas de débris, et, de sous ces débris, des gémissements lamentables arrivent à nos oreilles. Les secours s'organisent avec activité ; bientôt on découvre la pauvre mère de famille, tout en sang, qui semble oublier ses propres souffrances, et demande ses enfants d'une voix déchirante. Il y a donc d'autres victimes à sauver ; le déblaiement se continue avec précaution en plusieurs endroits à la fois. Au bout de quelques instants on entend de faibles cris : *Vite, vite, ou je meurs !* Les travailleurs sentent redoubler leur courage. Ce n'est plus un cadavre, mais un être vivant qu'il faut dégager au plus vite de cette étreinte mortelle. Après bien des efforts on parvient à l'enfant. Couché en travers

sur une poutre, ses jambes pendent d'un côté et la tête de l'autre. Heureusement une poutre, en se cassant, a formé un arc preservativeur au-dessus de son corps. On retire la pauvre fille des décombres, et on constate avec bonheur que ses contusions sont légères.

Au moment de l'éboulement un garçon se trouvait près de la mère et de sa sœur, mais il eut heureusement le temps de se sauver par l'escalier.

Des victimes de ce désastre, il n'en reste plus qu'une dont les mugissements étouffés touchent les assistants : c'est un taureau qui a reçu sur son corps une partie de la maison et dont les reins brisés exigent qu'on l'abatte au plus tôt pour lui épargner de plus longues souffrances.

M. Cuniac, docteur, arrivé en toute hâte, prodigue ses soins aux infortunés Izac. Les blessures ne présentent aucun danger.

Cette pauvre famille n'a échappé à ce malheur que pour tomber dans un plus grand : la misère ! Espérons qu'une souscription publique s'organisera en faveur de cette malheureuse famille bien digne de toutes les sympathies.

M. GAUBERT, agent général de la *Compagnie française du Phénix*, à Cahors, a l'honneur d'informer le public que les pouvoirs donnés au sieur Rédoulés en qualité de sous-agent lui ont été retirés et qu'il n'a plus, dès-lors, qualité pour contracter, renouveler ou modifier aucune assurance au nom de ladite Compagnie.

### OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER.

Le Crédit foncier émet, en représentation de ses prêts hypothécaires et communaux : 1<sup>o</sup> des obligations communales à 10 ans d'échéance, rapportant 5 0/0 ; 2<sup>o</sup> des obligations foncières avec lots de 500 fr., 4 0/0 de 1863, livrées au cours de la bourse ; 3<sup>o</sup> des obligations communales et communales de 500 fr., 5 0/0, remboursables en 50 ans. — S'adresser dans toutes les recettes

### ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

#### Naissances.

- 6 septembre Marty (Marie-Louise), rue de la Mairie.
- 6 — Costes (Louis), rue St-Ursule.
- 7 — Dides (Eugène-François), boulevard Sud.
- 7 septembre Enfant du sexe féminin, né-mort des époux Lamelle et Deloncle.
- 8 — Enfant du sexe féminin né-mort, des époux Pendaries et Marconi.

Pour la chronique locale : A. Laytau.

### Faits Divers.

— Pourquoi aggraver les maladies chroniques par des drogues et des chouffants, quand la délicieuse

Le numéro 998 des actes administratifs de la préfecture contient ce qui suit :

### CONSEILS MUNICIPAUX

#### A MM. les Sous-Préfets et les Maires du département.

Messieurs,

Le renouvellement général des Mairies et des Conseils municipaux ayant rendu nécessaire l'ajournement de la troisième session ordinaire de ces Conseils, je vous ai autorisé, par ma circulaire insérée au no 995 du Recueil, à en différer la tenue jusqu'après la réception de nouvelles instructions de ma part.

Aujourd'hui que presque toutes les municipalités sont régulièrement installées, je vous invite à convoquer, dans un bref délai, conformément à la loi, le conseil municipal pour la tenue de cette session, dont la durée pourra être de dix jours.

Quant aux quelques communes dont les conseils municipaux ne seraient pas encore installés, la tenue de la session sera ajournée jusqu'à ce que leurs municipalités auront été réorganisées, — mais, immédiatement après leur installation MM. les Maires de ces communes, devront, sans autre autorisation, réunir les conseils municipaux pour s'occuper des travaux de la session.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Préfet du Lot, Ch. DE PEBEYRE.

### RECRUTEMENT. — CLASSE DE 1864.

Envoi de la liste d'émargement.

Cahors, le 2 septembre 1865.

#### A MM. les Maires du département.

Messieurs,

En exécution des instructions sur les appels, j'ai l'honneur de vous adresser, annotée des décisions du Conseil de Révision du département, la liste d'émargement de la classe de 1864.

Je vous prie de la faire afficher à la porte extérieure de la Mairie, après en avoir rapporté textuellement les annotations sur le tableau de recensement de votre commune.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Préfet du Lot, Ch. DE PEBEYRE.

### CANTONNIERS DE LA VICINALITÉ.

Organisation d'une caisse de retraite.

#### ARRÊTÉ DU PRÉFET

Du 1<sup>er</sup> septembre 1865.

Le Préfet du Lot, Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu les lois des 40 juin 1850, 22 mai 1853 et 7 juillet 1856 instituant, sur la garantie de l'Etat, une caisse de retraite pour la vieillesse ;

Vu les décrets des 18 mars 1852 et 18 août 1853 ;

Vu la loi du 24 mai 1836, le règlement général du 1<sup>er</sup> janvier 1856 sur les chemins vicinaux et l'arrêté réglementaire sur le service des cantonniers à la date du 4<sup>er</sup> novembre 1847 ;

Vu la délibération par laquelle le Conseil général a émis l'avis, que des mesures fussent prises pour assurer une pension de retraite aux cantonniers de la vicinalité ;

Considérant que l'administration qui fixe le salaire des cantonniers du service vicinal, peut prescrire les mesures nécessaires pour assurer leur avenir ;

Considérant que le salaire de ces ouvriers est aujourd'hui insuffisant et qu'il y a lieu de l'élever ;

#### ARRÊTÉ :

Art. 1<sup>er</sup> — Le salaire des cantonniers stationnaires, employés sur les chemins vicinaux de toute catégorie du département, est fixé ainsi qu'il suit :

|                                   |                  |
|-----------------------------------|------------------|
| 1 <sup>re</sup> classe, . . . . . | 42 fr. par mois. |
| 2 <sup>e</sup> — . . . . .        | 39 fr. —         |
| 3 <sup>e</sup> — . . . . .        | 36 fr. —         |

Le salaire des cantonniers brigadiers, est arrêté ainsi qu'il suit :

|                                   |                  |
|-----------------------------------|------------------|
| 1 <sup>re</sup> classe, . . . . . | 60 fr. par mois. |
| 2 <sup>e</sup> — . . . . .        | 55 fr. —         |

Art. 2. — Il sera fait à la fin de chaque mois, une retenue sur le salaire des cantonniers de tous grades.

Cette retenue sera de 2 fr. 50 par mois pour chacun d'eux, y compris le cantonnier brigadier.

Art. 3. — Le montant total des retenues sera mandaté au nom de l'agent-voyer comptable.

Art. 4. — Immédiatement après l'encaissement des mandats, l'agent-voyer comptable en versera le montant pour le compte de chaque cantonnier, à la caisse d'épargne de Cahors.

Art. 5. — Le montant des retenues prescrites par l'article 2 ci-dessus, s'élevant à la somme de 30 fr. par an pour chaque cantonnier, sera annuellement transféré de la caisse d'épargne à la caisse des retraites, pour la vieillesse établie par les lois des 18 juin 1850, 28 mai 1853 et 7 juillet 1856.

Le transfert aura lieu par les soins de l'agent-voyer comptable lequel, en sa qualité d'intermédiaire, produira les pièces et justifications exigées par les règlements et notamment par l'article 46 du décret du 18 août 1853.

Art. 6. — Le produit de l'intérêt des sommes versées à la caisse d'épargne, sera rendu à chaque cantonnier ou sera tenu en compte sur les retenues à faire sur le premier mois de l'année suivante.

Art. 7. — Les cantonniers qui ont actuellement plus de cinquante ans, ne seront soumis à la retenue et aux bénéfices de la caisse des retraites que s'ils en font spécialement la demande.

Art. 8. — Les sommes à transférer à la caisse des retraites en vertu de l'article 5 y seront placées pour le compte individuel de chaque cantonnier. Il sera à cet effet, pris pour chacun d'eux un livret de la caisse des retraites pour la vieillesse. Le coût de ce livret (0, 25 c.) sera prélevé sur le salaire des cantonniers en augmentation de la retenue prescrite par l'article 2.

Art. 9. — Les versements seront faits sous les conditions de liquidation suivantes :

1<sup>o</sup> Capital aliéné ou réservé au choix du titulaire ;

2<sup>o</sup> Entrée en jouissance à 60 ans pour les cantonniers de tous grades.

Toutefois, en cas de prolongation de fonctions, les cantonniers pourront être autorisés dans le trimestre qui précédera cette jouissance, à la faire reporter à un terme plus éloigné qui ne pourra excéder soixante-cinq ans.

En cas de blessures graves ou d'infirmités prématurées, la rente viagère pourra, conformément à l'article 6 de la loi du 18 janvier 1850, être liquidée avant l'âge primitivement fixé.

Art. 10. — Les livrets de la caisse des retraites, délivrés au nom des cantonniers, resteront déposés dans les bureaux de l'Agent-Voyer en chef du département.

Art. 11. — Lorsqu'un cantonnier atteindra l'âge fixé pour la jouissance de la caisse des retraites ou qu'il quittera définitivement son service, le livret ouvert en son nom lui sera remis. En cas de décès, le livret sera remis à sa veuve ou à ses ayants droit. Il sera retiré récépissé de la remise des livrets.

Art. 12. — Chaque cantonnier pourra opérer des versements à la caisse des retraites en augmentation de ceux effectués en conformité du présent règlement. Il pourra, dans ce cas, faire connaître à l'Agent-Voyer comptable le montant de ces versements et les conditions auxquelles il entend les soumettre.

Art. 13. — Tout cantonnier actuellement en fonction et âgé de moins de cinquante ans devra, dans le délai d'un mois, adresser à l'Agent-Voyer en chef par la voie hiérarchique :

1<sup>o</sup> Une déclaration constatant ses noms, prénoms, âge, lieu de naissance et domicile, s'il est célibataire, marié ou veuf, séparé de corps ou de biens,

contenant en outre, son adhésion au présent règlement, et s'il veut aliéner ou réserver son capital ;

2<sup>o</sup> Son acte de naissance sur papier libre dûment légalisé, et, en cas de mariage, celui de sa femme et acte de mariage.

Art. 14. — Tout cantonnier dont l'état civil changera après l'époque du premier versement, soit par mariage, soit par viduité, ou qui sera séparé de corps ou de biens, devra immédiatement en faire la déclaration.

Art. 15. — Tout candidat à une place de cantonnier, devra produire en même temps que les autres pièces exigées, les pièces mentionnées à l'article 13 ci-dessus.

Art. 16. — Au mois de février et au mois d'août de chaque année, l'Agent-Voyer en chef, nous adressera un rapport sur la situation au 1<sup>er</sup> janvier et au 1<sup>er</sup> juillet précédent de la caisse des retraites des cantonniers.

Art. 17. — Les dispositions du présent arrêté recevront leur application à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1866.

Art. 18. — L'Agent-Voyer en chef du département est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cahors, le 1<sup>er</sup> septembre 1865.

Signé : Ch. DE PEBEYRE.

Indication des rentes viagères acquises approximativement à l'âge de 60 ans par un versement annuel de 30 francs. (Tarif de 1853).

Nota. — Les déposants sont supposés nés le 1<sup>er</sup> janvier ; les conjoints sont supposés avoir le même âge.

| AGE au 1 <sup>er</sup> versement. | CAPITAL ALIÉNÉ       |                                      | CAPITAL RÉSERVÉ      |                                      | REMBOURSEMENT aux héritiers. |
|-----------------------------------|----------------------|--------------------------------------|----------------------|--------------------------------------|------------------------------|
|                                   | Célibataire ou veuf. | En cas de mariage à chaque conjoint. | Célibataire ou veuf. | En cas de mariage à chaque conjoint. |                              |
| 22 ans.                           | 467.19               | 233.58                               | 317.73               | 158.86                               | 1.140 »                      |
| 23                                | 438.42               | 219.21                               | 296.13               | 148.06                               | 1.100 »                      |
| 24                                | 411.18               | 205.59                               | 275.79               | 137.89                               | 1.080 »                      |
| 25                                | 385.38               | 192.69                               | 256.62               | 128.31                               | 1.050 »                      |
| 26                                | 360.96               | 180.48                               | 238.56               | 119.28                               | 1.020 »                      |
| 27                                | 337.86               | 168.93                               | 221.58               | 110.79                               | 990 »                        |
| 28                                | 315.96               | 157.98                               | 205.59               | 102.79                               | 960 »                        |
| 29                                | 295.26               | 147.63                               | 190.53               | 95.26                                | 930 »                        |
| 30                                | 275.67               | 137.83                               | 176.40               | 88.20                                | 900 »                        |
| 31                                | 257.13               | 128.56                               | 163.11               | 81.55                                | 870 »                        |
| 32                                | 239.61               | 119.80                               | 150.63               | 75.34                                | 840 »                        |
| 33                                | 223.02               | 111.51                               | 138.90               | 69.45                                | 810 »                        |
| 34                                | 207.33               | 103.66                               | 127.89               | 63.94                                | 780 »                        |
| 35                                | 192.48               | 96.24                                | 117.54               | 58.77                                | 750 »                        |
| 36                                | 178.47               | 89.23                                | 107.85               | 53.92                                | 720 »                        |
| 37                                | 165.21               | 82.60                                | 98.79                | 49.39                                | 690 »                        |
| 38                                | 152.67               | 76.33                                | 90.27                | 45.13                                | 660 »                        |
| 39                                | 140.79               | 70.39                                | 82.32                | 41.16                                | 630 »                        |
| 40                                | 129.54               | 64.77                                | 74.88                | 37.44                                | 600 »                        |
| 41                                | 118.92               | 59.46                                | 67.92                | 33.96                                | 570 »                        |
| 42                                | 108.87               | 54.43                                | 61.41                | 30.70                                | 540 »                        |
| 43                                | 99.33                | 49.66                                | 55.35                | 27.67                                | 510 »                        |
| 44                                | 90.33                | 45.16                                | 49.71                | 24.85                                | 480 »                        |
| 45                                | 81.81                | 40.90                                | 44.43                | 22.21                                | 450 »                        |
| 46                                | 73.77                | 36.88                                | 39.54                | 19.77                                | 420 »                        |
| 47                                | 66.15                | 33.07                                | 35.01                | 17.50                                | 390 »                        |
| 48                                | 58.95                | 29.47                                | 30.81                | 15.40                                | 360 »                        |
| 49                                | 52.14                | 26.07                                | 26.91                | 13.45                                | 330 »                        |
| 50                                | 45.75                | 22.87                                | 23.28                | 11.64                                | 300 »                        |

Revalscière Du Barry guérit, sans médecine ni purges, les nerfs, estomac, constipations, gastralgies, diarrhée, poitrine, asthme, phthisie, gorge, bronches, vessie, reins, intestins, foie, inflammations, muqueuse, cerveau et sang ? 60,000 cures par an, rebelles à tout autre traitement ; elle économise mille fois son prix en remèdes. 1/2 kil., 4 fr. ; 1 k., 7 fr. ; 2 k., 12 fr. ; 4 k., 22 fr. ; 6 k., 32 fr. ; 12 k., 60 fr. — Du Barry, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors chez MM. Bergerol ; — Vinel et tous pharm. et épiciers.

— On lit dans les journaux de Paris : « On sait que notre grand artiste Gustave Doré s'occupe depuis longtemps d'illustrer la Bible ; quelques compositions déjà exposées aux regards des amateurs attestent qu'il a déployé dans cette œuvre, si variée de genres, toutes les richesses de son immense talent. Nous apprenons de source certaine que ses dessins sont achevés, et qu'avant la fin de l'année, les éditeurs Alfred Mame et fils de Tours, publieront avec cette magnifique illustration une édition in-folio qui effacera par son luxe typographique et artistique tout ce qui a paru

jusqu'à ce jour.

**Bibliographie.**

Les Gens de la noce (1) Pour la première fois peut-être, M. Paul Féval a abordé dans les Gens de la noce la comédie pure. Néanmoins, les amateurs de son talent si dramatique doivent se rassurer ; la nature même de Paul Féval s'oppose à ce que le drame soit absent de ses conceptions. Son nouveau livre est l'histoire des dangers que court un bonheur naissant. Il pourrait s'intituler : les Tribulations de la lune de miel, si l'auteur, plus délicatement inspiré, n'avait puisé son titre et aussi son épigraphe dans le refrain d'une joyeuse chanson : *Allons-nous-en gens de la noce !* C'est-à-dire : Ne gênons pas le lien qui vase former. Rien de plus original que la manière dont l'action s'engage. Les deux jeunes époux sont entourés de gens qui les aiment : la mère adoptive du mari, la tante de la mariée, les cousines, les cousins, le médecin de la maison, le valet de chambre fidèle, la femme de chambre favorite. Tout ce monde est plein de bonnes intentions, et tout ce monde gêne, parce que le plus vrai des proverbes est celui-ci : Il ne faut pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce. Le bonheur est comme ces fruits délicats auxquels nul ne doit tou-

cher sous peine de les déflorer.

Dès le soir des noces, ces terribles bonnes intentions ont déjà si bien travaillé qu'il y a désunion entre les deux époux. Et c'est là un mariage d'amour ! Il pourrait y avoir réconciliation le lendemain, mais les bonnes intentions veillent, le zèle est à son poste. Au bout d'un mois, les choses en sont arrivées à ce point que les parents et amis décident qu'une belle et bonne séparation est indispensable. On ne consulte même pas « ces chers enfants. » A quoi bon ? Il y aura voies de fait, sévices graves. Pour obtenir ce résultat, suprême, on les enferme : ils vont sûrement se dévorer... Ils s'embrassent, et Armand enlève sa femme.

— L'Habitude et le Souvenir de M. A. Belot est le récit attachant d'une de ces liaisons sans cesse traversées et tourmentées par mille orages. Le sujet est du reste tout entier dans cette phrase : Il y a quelque chose de plus puissant que la passion, c'est l'habitude. En effet, tous les personnages du livre obéissent à ce sentiment qu'on appelle le souvenir et à cette sensation qu'on appelle l'habitude, et il en découle des scènes d'un grand intérêt et d'une conception dramatique très-hardie, dont M. Belot tirera certainement parti quelque jour au point de vue du théâtre. En attendant, à cause des qualités que nous

venons de signaler, mais grâce surtout à des détails d'une grande délicatesse et à quelques pages où le cœur et la passion jouent un rôle important, ce livre jouira d'une grande faveur auprès des femmes qui le prendront sous leur intelligent patronage.

(1) Hachette, in-18.

**BULLETIN FINANCIER.**

9 septembre 1865

| au comptant :       | Dernier cours. | Hausse. | Baisse |
|---------------------|----------------|---------|--------|
| 3 pour 100.....     | 69 40          | » »     | » 03   |
| 4 1/2 pour 100..... | 96 50          | » »     | » »    |

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

Etude de M<sup>e</sup> TRASSY, notaire à St-Céré.  
Terrain cédé par Jean-Baptiste Martignac, à la ville de St-Céré, pour construction d'une salle d'asile.  
MÊME ETUDE.  
Terrain et chambre cédés par Jean-Pierre Magne et Jean Chiessal, à la ville de St-Céré, pour la construction d'une salle d'asile.  
Les immeubles ci-dessus sont portés au plan cadastral, n<sup>o</sup> 253, section E.  
(Extrait du Mémorial de Figeac n<sup>o</sup> 81)

**TACHES, BOUTONS, FEUX AU VISAGE**

Paris, CANDÈS et Co, boulevard Saint-Denis, 26 — Flacon 5 fr. — Cahors, VINEL, pharmacien.

L'efficacité du LAIT ANTEPHÉLIQUE contre les éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse, etc.) est incontestable. Mélangé avec 2/3 ou 3/4 d'eau, ce LAIT dépure, tonifie le tissu de la peau, détruit et prévient hale, efflorescences, rougeurs, boutons, rugosités, etc., — rend et conserve au visage un teint clair et uni.

**ORFÈVRERIE CHRISTOFLE**

MANUFACTURES : A PARIS, rue de Bondy, 56 ; — A CARLSRUHE (GRAND-DUCHÉ DE BADE).  
RÉARGENTURE DES COUVERTS ET DE L'ORFÈVRERIE.

Nous faisons observer que toutes les pièces d'Orfèvrerie que nous livrons sont établies très-solidement et que la facilité que présentent nos procédés pour réargenter tous objets en métal permet de pouvoir toujours recharger d'argent les pièces dont l'usage aurait altéré la première argenteure ; cette faculté rend l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE, d'une durée pour ainsi dire éternelle.  
Aussi croyons-nous devoir appeler la plus sérieuse attention des consommateurs sur la réargenteure de notre Orfèvrerie et de nos Couverts, et les met-  
Notre représentant est : à Cahors, MM. MANDELLI Frères.

tre en garde contre les offres de réargenteure souvent faites à des prix inférieurs aux nôtres. Les objets fabriqués par nous, même lorsqu'après un long usage, le métal inférieur apparaît à certaines places, contiennent une quantité notable d'argent dont nous tenons exactement compte. La meilleure garantie pour ceux qui n'ont pas de fournisseur attitré, leur inspirant toute confiance, est de s'adresser à nos représentants dont nous donnons le nom et l'adresse dans les journaux de chaque localité. CHRISTOFLE ET Co.

POINÇON DU MÉTAL BLANC DIT ALFÉ NIDE

ALFÉ NIDE

CHRISTOFLE

**Maladies Chroniques.**

vices du sang, cancers du sein epilepsie, nlcères, asthmes, catarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

On ne paie les honoraires qu'après la guérison. Telle est la garantie donnée par le docteur ROBBE, médecin homéopathe, 49, rue d'Amsterdam, à Paris. — Par correspondance. Affranchir.

**Institution MUSSET**

(26<sup>e</sup> année.) Toulouse, rue Deville, 7 et 9. (26<sup>e</sup> année.)  
Dirigée par M. Charles MUSSET,  
Docteur ès Sciences.

Préparation spéciale aux Baccalauréats et aux Ecoles du Gouvernement.

Le 1<sup>er</sup> septembre, ouverture des Cours pour la session de fin octobre.

Résultats obtenus du mois d'août 1864 au mois d'août 1865 :

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Baccalauréats.....      | 41 candidats reçus.        |
| Ecole de Saint-Cyr..... | 1 candidat reçu.           |
| —                       | 2 admissibles cette année. |
| Ecole centrale.....     | 1 candidat reçu.           |
| Télégraphes.....        | 1 —                        |
| Total.....              | 46                         |

AVIS IMPORTANT. A partir du 15 octobre, tous les Cours seront faits sur le plan des nouveaux programmes des Baccalauréats.

Depuis sa fondation, cette Institution compte 1,213 admissions aux Baccalauréats et aux Ecoles du Gouvernement.

Produits pharmaceutiques approuvés par l'Académie impériale de Médecine

Chacun de ces produits est accompagné d'une instruction indiquant la manière de s'en servir

**VIN DE QUINIUM D'ALFRED LABARRAQUE**

Tonique et fébrifuge, il est propre à réparer l'épuisement des forces, soit partiel, soit général, et quelle qu'en soit la cause. Il convient surtout dans le traitement des fièvres paludéennes et de leurs suites.

Pour éviter les contrefaçons il faut s'assurer que les étiquettes portent la signature de l'inventeur

**POUDRE DE ROGÉ**

Purgatif aussi sûr qu'agréable  
Pour préparer soi-même la véritable limonade de Rogé au citrate de magnésie, il suffit de faire dissoudre un flacon de cette Poudre dans une bouteille d'eau. L'Académie a constaté que ce purgatif, le plus agréable de tous, est aussi efficace que l'eau de Sedlitz.

**PERLES D'ETHER DU D<sup>r</sup> CLERTAN**

Moyen sûr d'administrer à doses fixes l'éther, dont l'usage est spécialement recommandé contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse.

**PASTILLES ET POUDRE DU D<sup>r</sup> BELLOC**

L'emploi de ce charbon spécial fait disparaître les pesanteurs d'estomac après le repas et rétablit les fonctions digestives ; il guérit la constipation, les indigestions et les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins.

**PILULES DE VALLET**

Pour la guérison de la chlorose (pâles couleurs), de l'anémie, de la leucorrhée, pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, et pour tous les cas où les ferrugineux sont ordonnés par les médecins.

PHARMACIENS DÉPOSITAIRES :

Cahors, Vinel ; Figeac, Puel ; Gourdon, Cabanès ; Souillac, Plancassagne.

**LE PHÉNIX**

PARIS 40, rue de Provence. — COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE — PARIS 40, rue de Provence.

**FONDS DE GARANTIE : QUATORZE MILLIONS**

La Compagnie du PHÉNIX, ASSURANCES SUR LA VIE, est dirigée par le même Conseil d'Administration que la Compagnie LE PHÉNIX, ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

**OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE.**

**Assurances pour la Vie entière :** Un capital est payé au décès de l'Assuré. — **Assurances mixtes :** Un capital est payé à l'Assuré, s'il est vivant après un certain nombre d'années ou à ses héritiers, AUSSITOT SON DÉCÈS. — Les Assurés reçoivent ANNUELLEMENT le produit de leur participation de 50 pour 100 dans les bénéfices de la Compagnie.

**Assurances de Survie. — Assurances Temporaires. — Contre-Assurance.**

**Rentes Viagères immédiates ou différées aux taux les plus avantageux.**

**Associations mutuelles pour tous les âges. — Dots des Enfants. — Caisse de Retraites.**  
S'adresser à M. Gobert, agent-général, à Cahors, maison du Palais-National, Boulevard sud-est.

**A VENDRE**

Maisons situées dans divers quartiers de la ville.

Vigne d'agrément, vignes de produit et terre.

**A LOUER**

Auberges et cafés très-achalandés. S'adresser pour les renseignements et pour traiter au sieur Recès, clerc d'avoué, demeurant rue St-André, à Cahors.

**A LOUER**

**UN GRAND APPARTEMENT** ayant onze pièces de plain-pied au 1<sup>er</sup> étage, situé rue du Portail-au-Vent. S'adresser à M. Moncontier, limonadier, café Bousquet, qui en est le propriétaire. Prix modérés.

Trois mois 46 fr. **LE TEMPS** Six mois 52 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédacteur en chef : A. NEFFTZER

Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

**AVIS**

A vendre, ensemble ou séparément, un CHEVAL et une jolie petite VOITURE américaine à six places, légère, élégante, très-solide et presque neuve ; s'adresser à M. Séval, carrossier à Cahors.

**A VENDRE**

**L'ÉTUDE D'HUISSIER**  
Du Canton de Labastide-Murat, (Lot). S'adresser directement, à M. Caminade, huissier, à Labastide-Murat.

**A LOUER**

**UN GRAND ET JOLI MAGASIN**

situé rue du Lycée, maison Audoury.

Ce Magasin est susceptible d'être divisé en deux. S'adresser, pour les renseignements, à M. ALIX, négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, maison Granion, à Cahors.

**LES MÉDECINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS** prescrivent une

cuillerée à bouche de Vin de Bellini dans un verre d'eau fraîche comme le moyen le plus efficace pour calmer la soif et prévenir les dérangements d'intestins, si fréquents et si dangereux pendant les fortes chaleurs. (Voir sur la notice les appréciations de l'Abbeille, de la Gazette des hôpitaux et autres feuilles médicales qui ont constaté les propriétés toniques, stomachiques, apéritives et fébrifuges du Vin de Bellini.)

ENTREPOTS PRINCIPAUX : Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7 ; Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice, 9 ; Florence, Ph. Roberts ; Bruxelles, Ph. Delacre. — Dépôts dans les bonnes Pharmacies. A Cahors, Pharmacie VINEL.

**PHOSPHO-GUANO**

Gallet, Lefebvre, et Co à Paris et au Havre. VENTE EN BARILS, CACHETÉS AUX EFFIGIES CI-DESSUS  
Dépôt dans tous les départements. — Pour le Lot : MM. Th. Cabanès à Gourdon ; J. Cangarde et fils à Cahors ; Domergue à Figeac.

**L'ART DE DÉCOUVRIR LES SOURCES**

par M. l'abbé PARAMELLE, 4 vol. in-8<sup>o</sup> de 452 pages, orné de figures, 2<sup>e</sup> édition. se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5 fr.

**Cholérine d'Été.**

Les médecins recommandent le sirop extrait de viande de MEYER-BERCK comme remède infailible pour prévenir la cholérine ou en combattre les effets douloureux, ainsi que dans toutes les affections où il s'agit de relever l'organisme sans fatiguer les voies digestives. — Dépôt à l'agence principale, 15, rue des Petites-Ecuries, à Paris, et à Cahors, chez M. Vinel, ph.

**LEPETIT J<sup>ne</sup>**

Rue de la Liberté, à Cahors.  
ÉPICERIES | CRISTAUX  
COMESTIBLES | PORCELAINES

**LAMPES ET HUILE**

DE PETROLE  
Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

**BAYLES J<sup>ne</sup>, rue de la Liberté, à Cahors**

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserves en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris ; Verres de rechange pour presbytie et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Facès à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Équerres, Niveaux-d'eaux et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.